

**Richard Mimeau**

Directeur général
Conseil des entreprises en technologies
environnementales du Québec (CETEQ)
rmimeau@ceteq.quebec

Le 16 janvier dernier avait lieu la consultation publique montréalaise sur le projet de plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025, intitulé *Montréal, objectif zéro déchet*. Le CETEQ y a partagé son point de vue quant aux principaux axes de la consultation, mais plus spécifiquement quant à la réduction à la source, aux collectes des matières organiques et recyclables, à la récupération des CRD, à l'importance de la participation citoyenne ainsi qu'à l'innovation par l'intelligence économique (mesures d'écofiscalité, formation et accompagnement des arrondissements, adoption de meilleures technologies dans les devis, ainsi qu'une nuance sur les collectes bimensuelles). Nous espérons avoir pu encourager certaines réflexions chez les membres de la commission, puisque nous constatons que les cibles de la Ville de Montréal sont très ambitieuses...

En effet, le plan directeur vise un taux de détournement de 70 % de l'enfouissement d'ici 2025 et de 85 % en 2030. C'est un objectif louable. Cependant, pour l'atteindre, il faudra diminuer les quantités de matières résiduelles destinées à l'élimination à un rythme jamais atteint auparavant. Pourtant, peu de mesures proposées dans le plan directeur sont innovantes, voire entreprenantes, pour permettre d'atteindre cet objectif d'envergure.

Le plan directeur de la Ville de Montréal vise un taux de détournement de 70 % de l'enfouissement d'ici 2025 et de 85 % en 2030. C'est un objectif louable. Cependant, pour l'atteindre, il faudra diminuer les quantités de matières résiduelles destinées à l'élimination à un rythme jamais atteint auparavant.

On y retrouve également bien peu mention de la qualité de la performance ou des matières valorisées. Or, les enjeux pouvant nuire au rendement des collectes sont importants pour l'agglomération. De plus, la performance actuelle des systèmes de collecte des matières résiduelles est, partout au Québec, limitée. En effet, la participation des citoyens, tant à domicile que dans les milieux de travail ou les espaces publics, de même que la qualité du tri réalisé, ne sont pas toujours au rendez-vous. Après plus de trente ans de collecte sélective municipale au Québec, les plus récents bilans publiés par RECYC-QUÉBEC démontrent un certain plafonnement des performances de mise en valeur des matières recyclables. Vous comprenez donc le défi que représente le besoin d'adapter continuellement les méthodes de récupération, la mise en valeur de nouvelles matières, les pratiques de consommation et le marché évolutif des matières secondaires.



Centre de traitement & lieu d'enfouissement de sols contaminés

**Pour nous
contacter**

> 844.212.8484
> pdacruz@signaterre.com
> 175, chemin de la Cabane-Ronde
Mascouche (Qc) J7K 0P1

Alors, comment y arriver en moins de dix ans ?

Les objectifs proposés dans le plan directeur semblent difficiles à réaliser, puisque l'enfouissement au Québec sera encore présent et nécessaire dans une décennie. En effet, l'agglomération de Montréal doit reconnaître que son pouvoir d'influencer les comportements de consommation et de participation des citoyens comporte des limites. Même les méthodes coercitives, telles que la réglementation (datant déjà de plusieurs années dans certains arrondissements) interdisant de jeter les matières recyclables aux ordures, ont démontré leurs faiblesses. Par conséquent, l'agglomération de Montréal devrait également prévoir, en complément aux mesures planifiées dans son plan directeur, que des installations d'élimination sécuritaires pour l'environnement seront disponibles pour desservir son territoire à long terme.

À cet effet, une lacune majeure du plan directeur repose sur l'absence de stratégies de gestion des résidus ultimes. Aucune mesure ne vise l'élimination des matières résiduelles, et il y en aura pourtant toujours en 2030.

Il est donc primordial d'élaborer un plan d'action qui comprend des mesures de gestion des résidus ultimes. Il est essentiel de rappeler que l'agglomération doit planifier le service public en partenariat avec les entreprises actuelles qui ont des capacités importantes à développer, et ce, sur leurs sites où elles réalisent des projets d'énergie verte et d'économie circulaire.

Bien que le plan directeur prévoie plusieurs études et analyses, une réflexion sur la gestion intégrée, efficace et économiquement viable de la gestion des matières résiduelles devrait être entreprise. Des solutions existent, souvent moins coûteuses que celles actuellement privilégiées par l'agglomération.

Il est donc primordial que la Ville intègre dans son plan directeur une orientation inclusive et de concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Comment parvenir à mieux gérer les matières résiduelles et atteindre des objectifs ambitieux sans rallier l'industrie verte présente sur son territoire ? Plusieurs autres grandes villes canadiennes le font, et elles s'en tirent très bien.

Il importe que l'expertise du secteur privé soit incluse dans les réflexions de la Ville de Montréal, car ces entreprises connaissent de première main les enjeux liés à la collecte, au transport et au traitement des matières résiduelles. Elles offrent également des services spécialisés en consultation stratégique, souvent trop peu utilisés par la Ville.

Le plan directeur de Montréal se veut très ambitieux et c'est tout à son honneur. Toutefois, pour atteindre ses objectifs, l'agglomération devra travailler de pair avec l'industrie privée, prévoir des actions concrètes en matière de gestion des résidus ultimes et accélérer certaines démarches (telle l'écofiscalité). Les Montréalais prennent de plus en plus conscience des répercussions que leurs matières résiduelles engendrent et ils désirent réduire leur empreinte écologique. L'administration de Montréal s'inscrit dans cette lignée et nous en sommes ravis. En travaillant conjointement, l'industrie privée et les services municipaux peuvent grandement améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. ■

PR^aeutech
INSTRUMENTATION & ODEURS

Site d'enfouissement
Lagune/étangs aérés
Compostage
Transbordement
Abatement H₂S

3G / LTE **LoRaWAN**

Échantillonneurs
Bouées autonomes
Oxygène dissous
DCO/DBO
MES
Voile de boue
Détecteur de H₂S autonome
Neutralisation des odeurs

www.preautech.com - info@preautech.com